Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260624-DCM2026062448-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 juin 2026

Date d'affichage : 18 juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à l'espace Koëd Noz (suivant arrêté municipal du 22 juin N°00028/2026), sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme EZANIC, M. GUILLEMOT, Mme LE MER, M. RÉTY, Mme PLANQUE, Mme ACHARD (arrivée à 19h13 et n'ayant pas pris part au vote des délibérations DCM 2026-06-24-41, DCM 2026-06-24-42, DCM 2026-06-24-43 et DCM 2026-06-24-44), Mme RUYET, M. BROUSSOT, M. ROUDAUT-DESFORGES.

Secrétaire : Monsieur Julien GUILLEMOT

DCM2026-06-24-48 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'un cabinet dentaire à la Maison de Santé

Monsieur Loïc SCRAIGN indique à l'assemblée qu'une 3ème dentiste doit intégrer la Maison de Santé en fin d'année.
Afin de pouvoir l'accueillir dans des locaux adaptés à son activité, des travaux vont être entrepris au 3ème Trimestre 2026.
Le coût de ces travaux est estimé à 58 395 € HT.
Monsieur Loïc SCRAIGN propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la PST (Programme de Solidarité Territoriale).
Monsieur Loïc SCRAIGN propose le plan de Financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES TTC	
Honoraires	13 900.00 €	Conseil Départemental (35%)	20 438.25 €
		ETAT- DETR (25%)	14 598.75 €
Travaux création cabinet dentaire	44 495.00 €	Autofinancement (40%)	23 358.00 €
TOTAL	**58 395.00 €**	**TOTAL**	**58 395.00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **De solliciter une subvention auprès du Département à hauteur de 35% du coût estimé des travaux, soit 20 438.25 € au titre de la PST**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette demande.**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260624-DCM2026062448-DE

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture le :
Publié ou notifié le :

Le secrétaire
Monsieur Julien GUILLEMOT

Fait et déli[illegible] susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT
56 (Morbihan)